



Dossier de presse

Annecy, le 11 février 2019

Point presse suite à la tenue du conseil départemental de la prévention de la délinquance



Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

I) Le conseil départemental de la prévention de la délinquance

Le Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, est présidé par le Préfet de département ; le Président du Conseil départemental et la Procureure près le tribunal de grande instance d'Annecy en sont les vice-présidents.

Il a pour objectif la prévention de la délinquance, des violences et incivilités de toute nature, des conduites addictives, des dérives sectaires ainsi que des accidents de la route. Dans cette perspective, il réunit annuellement tous les acteurs concernés (forces de l'ordre, préfecture, collectivités territoriales, associations, établissements publics et privés concernés) pour dresser un bilan de l'état de la délinquance dans le département.

Il vise également à améliorer les politiques de lutte contre la délinquance déjà instaurées au sein du département, et à assurer un suivi des actions menées par les Conseils intercommunaux ou locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD, CLSPD).

Plan départemental de prévention de la délinquance

Il regroupe plusieurs plans d'action :

Le plan d'action à l'intention des jeunes exposés à la délinquance :

La poursuite de deux objectifs prioritaires est assignée à ce plan d'actions :

- le suivi individualisé des jeunes les plus exposés à la délinquance grâce à des partenariats opérationnels
- l'accompagnement dans la durée vers l'insertion professionnelle et sociale de ces jeunes grâce à des mécanismes d'intervention dont la cohérence est renforcée

Le plan d'action pour l'amélioration de l'aide aux victimes et la prévention des violences faites aux femmes et violences intrafamiliales :

Face à la hausse constante au plan national des violences au sein des familles, l'apport d'une aide aux victimes et la favorisation d'une prise de conscience par les auteurs de leurs actes sont des priorités au niveau local.

L'assistance aux victimes de violences familiales, qui craignent souvent de ne pas être entendues et comprises doit faire l'objet d'une attention particulière. La formation des acteurs intervenant dans la prise en charge de ces victimes et le renforcement de la présence d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie font partie des actions à mettre en œuvre dans le cadre du plan 2015-2017. Un effort particulier doit être réalisé au niveau départemental afin de proposer une offre d'hébergement aux femmes victimes de violences suffisante et adapté

Le plan d'action pour l'amélioration de la tranquillité publique

L'insécurité ressentie, souvent liée aux incivilités, aux nuisances, aux dégradations et aux agressions, est de plus en plus grande. Le maintien de la tranquillité publique ne pourra être effectif qu'à la condition que l'ensemble des partenaires maintiennent leur haut niveau de mobilisation.

L'élaboration de schémas locaux de tranquillité est préconisée par la stratégie nationale de prévention de la délinquance au niveau des CISPD et des CLSPD.

Plus globalement le renforcement de la présence humaine dans l'espace public est un vecteur de limitation des troubles à l'ordre public et doit être encouragé. Un travail partenarial dans ce domaine est nécessaire entre les collectivités locales et les bailleurs, entre les collectivités et les opérateurs de transports communaux mais aussi et surtout entre les polices municipales et les forces de l'ordre pour renforcer la sécurité de tous.

Le lien entre les forces de l'ordre et la population doit continuer à être développé pour que celles-ci puissent faire leur travail dans les meilleures conditions possibles (développement des outils de communication envers la population : alertes SMS, application stop cambriolage...).

Enfin, la sécurisation des lieux constitue un élément clé dans l'amélioration de la tranquillité publique. Elle doit être favorisée par le recours à des actions de prévention situationnelle en lien avec les référents sûreté de la police ou de la gendarmerie (audits de sécurité....) et le développement de la vidéosurveillance.

II) Chiffres de la sécurité publique

Interstat : le baromètre national des chiffres de la sécurité publique

Depuis 2015, le ministère de l'Intérieur s'est doté d'un nouvel instrument de collecte et d'analyse statistique de la délinquance piloté par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI).

Neuf indicateurs nationaux (dont sept relatifs aux atteintes aux biens) sont suivis mensuellement :

- homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)
- coups et blessures volontaires
- vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)
- vols violents sans armes
- vols sans violence contre des personnes, coups et blessures volontaires
- cambriolages de logement
- vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)
- vols dans les véhicules
- vols d'accessoires sur véhicules
-

Ces données nationales, diffusées mensuellement, sont librement consultables sur le site internet du ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr/Interstats

Les chiffres présentés ci-après concernant le département de la Haute-Savoie sont issus de cet outil statistique. Il s'agit de tous les faits commis dans le département (qu'ils aient été recensés par les forces de l'ordre de Haute-Savoie ou pas).

Les chiffres de la délinquance ne constituent pas une fin en soi, ils sont avant tout des indicateurs qui nous permettent d'orienter de façon pertinente l'activité des services pour la faire gagner en efficacité.



Portrait de la délinquance en Haute-Savoie

	Faits constatés par la DDSP en 2018	Faits constatés par le GGD en 2018	Total des faits constatés en 2018	Total des faits constatés en 2017	Variation des faits constatés entre 2017/2018	Taux d'élucidation en 2018	Variation du taux d'élucidation entre 2017/2018
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	1 927	3 046	4 973	4 565	8,94 %	71,77 %	1,27
Atteintes aux biens	7 435	13 567	21 002	22 200	-5,40 %	14,32 %	1,69
Cambriolages	1 413	3 380	4 793	5 653	-15,21 %	11,24 %	2,24
Escroqueries et infractions économiques et financières	1 195	3 000	4 195	3 676	14,12 %	41,22 %	- 4,48

De manière globale, les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) s'accroissent (+8,94%). 4973 actes ont été constatés contre 4565 en 2018. Cette hausse se justifie par la forte augmentation du nombre d'actes liés aux violences physiques non crapuleuses (+13,76%). Par ailleurs, 6 homicides ont été commis en 2018.

La lutte contre les cambriolages

Notre département est particulièrement concerné par la problématique des cambriolages, et notamment par les faits de vols au sein de résidences principales ou secondaires. Son attractivité a été à l'origine d'une augmentation régulière, au cours des dernières années, de ce nombre d'infraction.

En 2018, les services des forces de l'ordre se sont fortement investis dans ce domaine, permettant une baisse importante de ces faits. En effet, cette année, 3084 cambriolages dans les logements ont été relevés. Il s'agit d'une diminution de 17,89 % par rapport à l'année 2017, et du chiffre le plus faible enregistré depuis de nombreuses années.



Les infractions relevées à l'initiative des services, ainsi que les taux d'élucidation (14,32 % pour les atteintes aux biens et 71,77 % pour les atteintes volontaires à l'intégrité physique), demeurent par ailleurs satisfaisants.



La lutte contre les trafics de stupéfiants

Il convient également de noter qu'un travail de qualité a été effectué par les services dans le domaine de la lutte contre les trafics de stupéfiants. 3522 infractions à la législation sur les produits stupéfiants ont été constatés, un chiffre en légère augmentation. Les services des forces de l'ordre ont produit un effort important sur la problématique du démantèlement de trafics de stupéfiants.

Sur Annecy par exemple, un important réseau de trafiquants d'héroïne et de cocaïne a été démantelé au cours de l'année, ce qui a permis d'effectuer la plus grosse prise de produit de coupe jamais réalisée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Environ 40000€ en numéraire ont été saisis ainsi que 3 véhicules, 1,5 Kd 'héroïne, 400 g de cocaïne et plus de 200 Kgs de produits de coupe.

Sur l'année, 17 ressortissants albanais ont été interpellés sur Annecy, 16 écroués en maison d'arrêt et 1 placé sous contrôle judiciaire.

Sur l'année, 17 ressortissants albanais ont été interpellés sur Annecy, 16 écroués en maison d'arrêt et 1 placé sous contrôle judiciaire.

Chiffres de la sécurité routière

L'accidentalité routière

Au 31 décembre 2018, 41 personnes ont perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie.



Du 1er janvier au 31 décembre 2018 (provisaires)		Accidents corporels	Tués à 30 jours	Blessés	Dont hospitalisés
Du 1er janvier au 31 décembre 2018 (provisaires)		625	41	728	291
Du 1er janvier au 31 décembre 2017 (définitifs)		560	40	686	343
2018/2017	Différence	65	1	42	-52
	Evolution	11,6%	2,5%	6,1%	-15,2%
	Tendance	↗	↗	↗	↘
PM : Evolution nationale 2018/2017		-4,8%	-5,5%	-5,4%	-24,8%
Moyenne 2013-2017		419,6	41	535,6	336
Evolution 2018/ moyenne 2013-2017		49,0%	-	35,9%	-13,4%
Rappel : Evolution départementale 2017/2016		52,0%	-11,1%	38,0%	4,0%

Les nombres d'accidents corporels et de blessés sont toujours en augmentation (respectivement +12% et 6 %) mais dans une moindre mesure comparée à l'année dernière (respectivement +52 % et +38%). Cependant on constate une forte baisse du nombre de blessés hospitalisés suite à un accident routier (-15 % en 2018 soit 291 personnes, +4 % en 2017 soit 343 personnes).

Les faits marquants en 2018 en Haute-Savoie

Les comportements ne changent pas, **28 morts auraient pu être évités**, ce qui représente près de 68 % des tués. Les principales causes de ces accidents mortels sont la vitesse, excessive et/ou inadaptée (35 %), la conduite après usage de substances psychoactives (alcool/stupéfiants) (23 %) et/ou à un dépassement dangereux (7 %).

- 73 % des tués sont des hommes (30 hommes, 11 femmes),
- 54 % des tués sont responsables de leur accident (22 morts), avec comme causes principales la vitesse excessive ou inadaptée (64%) et / ou la conduite après usage de substances psychoactives (20%).
- **56 % des tués sont des usagers vulnérables soit 23 morts** : 10 motocyclistes, 5 cyclistes et 8 piétons.

Les deux-roues motorisés

Concernant les motards décédés, la tranche d'âge la plus représentée est les 25–39 ans (60 %).

Les principales causes de ces accidents sont la vitesse excessive et/ou inadaptée (60 %), la conduite sous emprise alcoolique (20 %), les dépassements dangereux (13 %) ainsi que le non-respect des règles de priorités (7 %).

70 % des accidents mortels dans lesquels un motard est décédé sont de sa responsabilité. Ces accidents résultent d'une perte de contrôle de trajectoire due à une vitesse excessive ou inadaptée.

Les cyclistes et les piétons

Leur mortalité a doublé en un an (13 en 2018, 7 en 2017).

Concernant les piétons 37 % des tués sont des octogénaires en agglomération sur des passages piétons, 37 % sont des piétons alcoolisés (de 34 à 54 ans). 1 piéton sur 2 est responsable de son décès.

Quant aux cyclistes, 40 % des tués sont dus aux angles morts et 20 % au manque d'éclairage du cycliste. 60 % de leurs accidents mortels ont lieu en agglomération.

Répartition des tués par catégorie d'usager et par tranche d'âge

Catégorie d'usager / Âge	VL	PL	Moto	Cyclo	Vélo	Piéton	Total 2018	Total 2017
0-17 ans	0	-	-	-	1	-	1	0
18-24 ans	4	-	1	-	0	1	6	3
25-39 ans	5	-	6	-	0	1	12	13
40-64 ans	2	1	3	-	3	3	12	16
65 ans et +	6	-	0	-	1	3	10	8
Total 2018	17	1	10	0	5	8	41	
Total 2017	14	2	16	1	2	5		40

Contrôles réalisés par les forces de l'ordre :

- 113 909 dépistages d'alcoolémie (109 658 en 2017) dont 3 759 se sont avérés positifs (3,3%).
- 4 903 dépistages de stupéfiants (3 401 en 2017) dont 1 329 se sont avérés positifs (27,1 %).
- 8 435 véhicules contrôlés en excès de vitesse.

Chaque jour, dans notre département, ont été contrôlées par les forces de l'ordre :

- 10 personnes sous l'emprise de l'alcool (9 en 2017),
- 4 personnes ayant consommé des stupéfiants (3 en 2017),
- 23 personnes en excès de vitesse (21 en 2017).

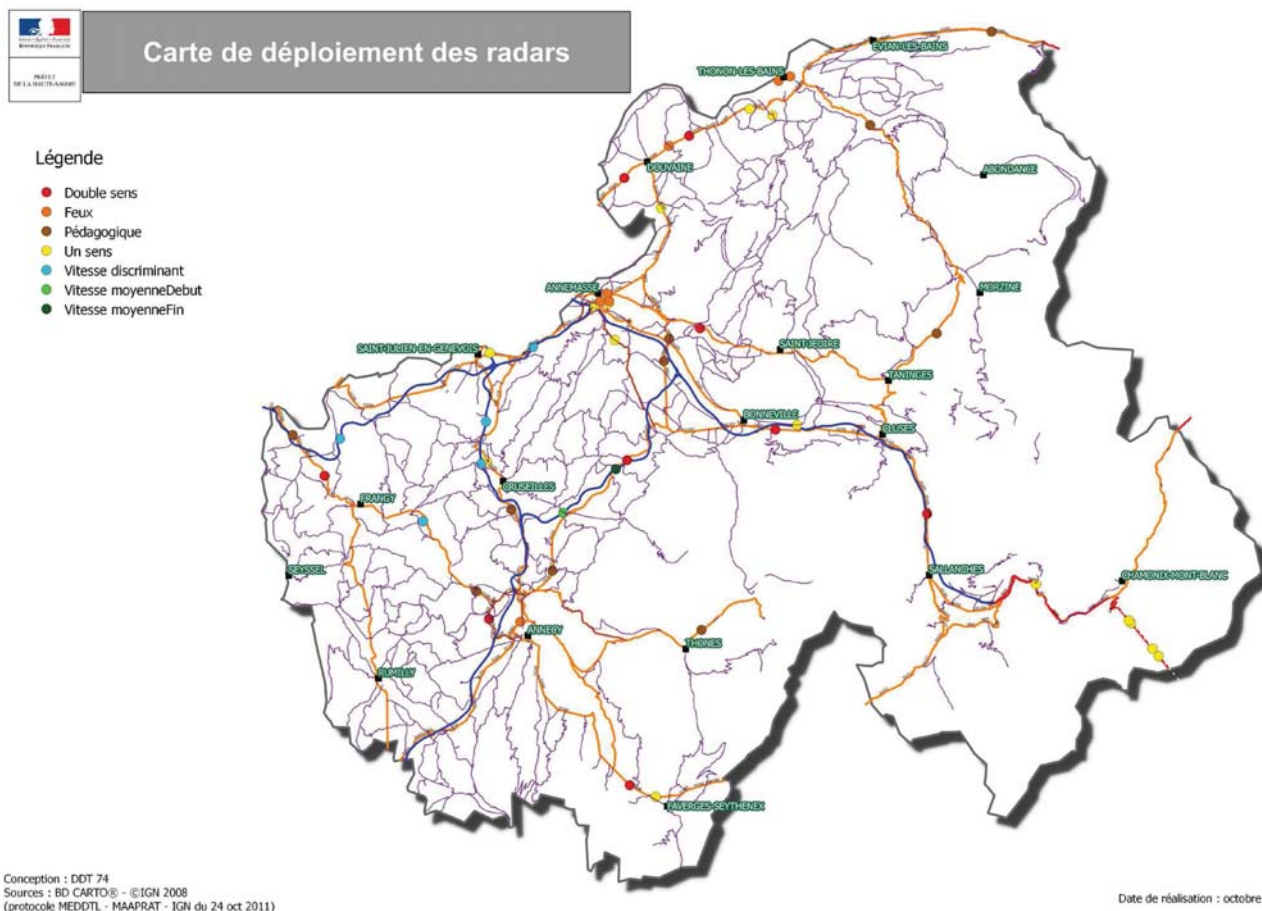


Le contrôle automatisé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Nombre de personnes verbalisées	2017	2018	Variation
Radars fixes	482 505	405779	-15,90 %
<i>dont étrangers</i>	198 235	153 351	-22,64 %
Radars mobiles	33 709	23736	-29,59 %
<i>dont étrangers</i>	3 128	3 624	15,86 %
Radars à vitesse moyenne	2 385	1839	-22,89 %
<i>dont étrangers</i>	346	249	-28,03 %
Radars chantier	2 324	25082	Non significatif
<i>dont étrangers</i>	204	4 319	Non significatif
Radars à feux	8 519	6 642	-22,03 %
<i>dont étrangers</i>	946	718	-24,10 %
TOTAUX	529 442	463 078	-12,53 %
<i>dont étrangers</i>	202 859	162 261	-20,01 %

Chaque jour, dans notre département, 1 269 personnes sont contrôles en excès de vitesse dont 445 conducteurs de véhicules étrangers.

Carte d'implantation des radars en 2018 (Décembre 2018)



Bilan du plan départemental des actions de sécurité routière (PDASR) 2017

Près de 115 actions de prévention sécurité routière menées, soit une intervention tous les 3 jours (80 000 €) réparties de la façon suivante :

- 35 actions à destination des jeunes (dont 8 sessions de « Crash-tests pédagogiques pour toute une génération de lycéens haut-savoyards »),
- 35 actions pour lutter contre l'alcool au volant,
- 5 actions pour les conducteurs de deux-roues motorisés,
- 3 actions à destination des cyclistes,
- 12 à destination des seniors,
- 17 concernant la communication et les actions grand public ?
- 9 conférences ou points presse.

avec la participation active de 29 bénévoles intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR).

